

DÉLIBÉRATION n° 23-001 de la séance du 28/02/2023
OBJET : Rapport d'activité 2022 du Centre de gestion

L'an deux mille vingt trois, le mardi vingt-huit février à dix heures, le Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique s'est réuni à Abbaretz, sous la présidence de M. Philip SQUELARD, Président.

Nombre de membres en exercice de l'Assemblée : 34. Le quorum est de 17.
Nombre de présents : 16 Nombre de voix : 21

ÉTAIENT PRÉSENTS :

MM. Philip SQUELARD, Pascal PRAS, Jean-Michel BUF, Nicolas CRIAUD, Anthony BERTHELOT, Jean-Michel BRARD, Frédéric MILLET, Bernard MORILLEAU, Jean-Pierre POSSOZ, Jacques PRAUD, Philippe JOUNY, Yvon LERAT, Emmanuel TERRIEN,

Mmes Karine PAVIZA, Marie-Irène BRIAND-BOUIN, Gaëlle ROUGERON,

ÉTAIENT EXCUSÉS ET ONT DONNÉ POUVOIR :

- M. Claude CAUDAL avait donné pouvoir à M. Jean-Michel BRARD,
- Mme Pascale BRIAND avait donné pouvoir à M. Bernard MORILLEAU,
- M. André KLEIN avait donné pouvoir à M. Philip SQUELARD,
- M. Alain VEY avait donné pouvoir à M. Jean-Michel BUF,
- M. Driss SAÏD avait donné pouvoir à M. Pascal PRAS.

ÉTAIENT EXCUSÉS :

MM. Laurent TURQUOIS, Thierry AGASSE, Bernard LEBEAU, Christophe JOUIN, Rodolphe AMAILLAND,

Mmes Anne-Marie CORDIER, Claire HUGUES, Edith MARGUIN, Christelle BRAUD, Aïcha BASSAL, Agnès DUHEM-BOURGEAIS, Lydie MAHÉ, Barbara NOURRY.

Pour la Direction des finances publiques :

Mme Catherine CLANCIER-MICHELET, comptable assignataire,
M. Jérémy TESSIER, conseiller aux décideurs locaux.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION :

Pour le Centre de gestion :

Mme Hélène GUILLET, directrice générale des services,
Mme Nathalie ANGOMARD, directrice déléguée Emploi et dynamiques professionnelles,
M. Yannick BONNET, directeur délégué Attractivité et proximité,
Mme Maryse BRIAND, directrice déléguée Innovations sociales et lab' d'expérimentation,
Mme Sonia BOUCETTA, directrice déléguée Qualité de vie et conditions de travail,
Mme Juliette BOYÉ, directrice déléguée Prospective et performance,
Mme Florence HERBERT, directrice déléguée Expertise et pilotage RH,
Mme Isabelle CONTREMOULIN, responsable Développement territorial et relations aux publics,
Mme Anne-Sophie JUDALET, responsable de la communication externe,
Mme Ghislaine LAUNAY, responsable Affaires générales.

À l'unanimité, M. Jean-Pierre POSSOZ a été désigné secrétaire de séance.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022 DU CENTRE DE GESTION

EXPOSÉ

Le rapport d'activité 2022 du Centre de gestion retrace de manière synthétique les temps forts de l'année 2022 ainsi que les chiffres et données clés de l'ensemble des missions et expertises qu'il met à disposition des collectivités et établissements publics affiliés et non affiliés pour répondre aux enjeux du territoire en permanente mutation.

L'année 2022 a été marquée notamment par :

- Le lancement du Club emploi en réponse aux problématiques rencontrées par nos collectivités et établissements publics en matière d'attractivité de l'emploi public ;
- La sortie du nouveau catalogue digital des prestations dans un format modernisé et plus simple d'utilisation ;
- L'accueil de 12 élèves de collège avec un parcours d'une semaine pour leur faire découvrir la variété des métiers de la fonction publique territoriale ;
- La signature d'un partenariat du CDG44 avec l'Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG) de Nantes et le CDG85 pour développer les échanges avec les étudiants ;
- Suite à un important travail de concertation, la signature de notre schéma de coordination, de mutualisation et de spécialisation avec les quatre autres Centres de gestion des Pays de la Loire.

Le Président insiste sur la volonté d'apporter des réponses toujours plus adaptées aux besoins exprimés par les territoires, notamment en faisant évoluer les prestations du Centre de gestion ou en proposant de nouvelles prestations complémentaires.

DÉLIBÉRÉ

Vu l'article 27 du décret n° 85-653 du 26 juin 1985 relatif aux Centres de gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Le Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Approuve** le rapport d'activité pour 2022.

Pour extrait conforme,

Le Président,



Philip SQUELARD